

Au fil de l'info | février 2014  
Un an après : où en sommes-nous avec l'RBUE ?

[Ouvrez cet email dans votre browser](#)



Télécharger cette newsletter en pdf



## Vers un nouveau cycle ?

par Emmanuel Groutel

Wood and Logistics Expert

[emmanuel.groutel@gmail.com](mailto:emmanuel.groutel@gmail.com)

Le [Forum de Brazzaville \[1\]](#) a été le moment que l'on sait : un grand rassemblement réunissant sous un même toit, autorités politiques, professionnels du bois, institutions, aménagistes, logisticiens et parties prenantes. Initié par le Ministre Henri Djombo, la FAO, l'ATIBT et l'OIBT, cet événement a cependant dépassé le cadre qui lui était initialement dévolu. En quoi cela ?





*Vue d'ensemble du podium lors de l'ouverture du Forum de Brazzaville.*

Crédit photo © ATIBT/Tullia Baldassarri Hoger von Hogerthal

Tout d'abord il s'est inscrit dans un mouvement qui a commencé lors de sa préparation, à travers les interviews et consultations préalables, puis le forum a donné l'occasion de partager, de s'exprimer voire de s'opposer. Enfin, **après le Forum, nous avons assisté à des échanges plus nombreux encore sur la transparence, la gouvernance, la transformation locale, la formation professionnelle, les évolutions des infrastructures, ou encore l'emploi [2].** Une sorte d'appel d'air a été libéré.

## **Ce Forum a alors changé de nature : il est devenu un Cycle !**

**La donne a changé en Afrique.** Les indépendances ont 50 ans et plus. Une nouvelle génération arrive au pouvoir. La croissance africaine n'est pas qu'un vain espoir, elle se produit là, maintenant, sous nos yeux. Le dividende démographique (grâce à l'allongement de l'espérance de vie) mais aussi les changements de mode de vie (urbanisation) et de consommation (téléphonie mobile, Internet...) ancrent le continent dans la mondialisation.

S'appuyant, pour le moment, sur des ressources minières remarquables, **il semble émerger un mode de fonctionnement novateur en Afrique.**

Alors, **dans ce changement de paradigme global, les industries forestières ainsi que, notamment, leurs environnements logistiques changent elles aussi :**

- La contribution de **l'industrie forestière** aux PNB des pays producteurs est globalement de second ordre, en revanche celle-ci **reste un pourvoyeur d'emploi de tout premier rang en Afrique Centrale**, et ce en particulier dans les zones rurales ;
- Les **concessions jouent un rôle primordial en matière d'aménagement** du territoire ;
- Les **concessions-réserves démontrent**, à travers le développement de la faune, qu'il est possible de **concilier préservation des habitats et création de richesse économique** ;
- La **consommation locale de bois de sciage** est d'ores et déjà au niveau des volumes exportés ;
- La **consommation de bois-énergie est en pleine croissance** ;
- Les **échanges interrégionaux deviennent majeurs** (Ghana vers le Nigéria – Côte d'Ivoire vers les zones Sahéliennes – Congo et RDC etc.) ;
- La **conteneurisation des produits forestiers transformés** (sciés, séchés, rabotés etc.) se développe fortement et c'est également le cas pour les grumes vers l'Asie.



*Parc aux avivés, Cameroun*

Crédit photo © Emmanuel Groutel/Wood and Logistics Expert

## En quoi le Cycle de Brazzaville s'inscrit-il dans la durée ?

Les changements qui viennent d'être énumérés peuvent amener à **penser autrement**

**l'organisation de la filière :**

- **L'offre locale est à repenser** : il s'agit de **satisfaire la clientèle africaine** ;
- **L'image des bois africains est à travailler** – le Made in Africa peut être un gage de qualité en termes d'environnement, de respect du contrat, de contribution à l'emploi ;
- Il y a matière à **repenser les pratiques du commerce et du transport des produits forestiers** (imports et exports) en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Les stratégies des entreprises spécialisées (transport maritime, manutention, négociants, exploitants) dans un **contexte réglementaire international toujours plus contraignant** sont à prendre en compte ;
- **Les plantations adaptées aux différents terroirs sont à intégrer dans l'offre de produits forestiers pour les marchés locaux** : bois énergie, bois de construction, arbres fruitiers, combinaison d'agroforesterie ;
- **Des inversions de flux sont aussi à prendre en considération** – ainsi de plus en plus de résineux européens seront vendus en Afrique.

Alors, oui, **nous nous situons vraisemblablement au début d'un nouveau cycle.**

Combien de temps durera-t-il ? Nul ne le sait ! 5 ans, 8 ans... 10 ans ou plus certainement.

**Le cycle précédent était celui de l'aménagement forestier** et il aura duré un peu plus de 10 ans. **Ce cycle de Brazzaville sera celui de la modification des acteurs, des produits, des flux, des services offerts par les « forestiers », de l'image des bois tropicaux africains...** Ce nouveau cycle apparaît encore plus ambitieux que le précédent.

**Il doit accompagner le déploiement des innovations forestières africaines qui permettront de toujours plus valoriser la forêt subsaharienne au profit des sociétés et des économies nationales.**

Des scénarios prospectifs sur les déploiements stratégiques de demain et d'après-demain sur l'espace économique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont donc à envisager.

Les partenaires qui ont initié le Forum seront, on peut le souhaiter les principaux promoteurs de ce cycle, et en tout premier lieu l'ATIBT.

[1] « Forum international sur le développement durable de la filière bois du bassin du Congo - Gouvernance et actions concrètes », FAO, 2013.

[2] « Evolution des marchés des bois tropicaux africains - Ethique et pragmatisme, une valorisation durable des ressources forestières », FAO, 2013.

[3] « Cadre Réglementaire et logistique internationale des bois : analyse du Règlement Bois de l'Union Européenne, In Alix Y. et Lacoste R., Logistique et transport des vracs, EMS pp. 403-431, 2013 ».